



NEWSLETTER N°2

FISHery MEDiterranean NETwork

FISH MED NET, UN PROJET EURO-MÉDITÉRANNÉEN

Le projet européen Fishery Mediterranean Network (FISH MED NET) a été lancé le 1er Septembre 2019, et se déroule sur une durée de 36 mois. L'objectif de ce projet est d'apporter un soutien considérable au secteur de la pêche artisanale, dans le but de saisir les opportunités de diversification et d'intégration aux autres secteurs.

Ce projet est co financé par le Programme IEV CTF MED « Bassin Maritime Méditerranée » 2014-2020 qui rassemble les territoires côtiers de 14 pays des deux rives de la Méditerranée pour une zone Méditerranéenne plus compétitive, innovante, inclusive et durable.

INFOS & CONTACTS :



<http://www.enicbcmcd.eu/projects/fish-med-net>



@FISHMEDNETeu



@FISHMEDNETeu

LES PARTENAIRES DU PROJET FISH MED NET :

Ce projet est mis en place et régit grâce à un partenariat technique qui s'étend sur cinq pays Méditerranéens.

Ce consortium transfrontalier est composé de :

- la Communauté des Communes du Sud Corse, *en France*
- le Département Pêche de la Legacoop Agroalimentari, *en Italie*
- Haliéus, *en Italie*
- l'Institut agronomique méditerranéen de Bari / CIHEAM Bari, *en Italie*
- l'Association Tunisienne pour le Développement de la Pêche Artisanale, *en Tunisie*
- le Ministère de l'Agriculture, *au Liban*
- le Centre de Développement Économique et Social de la Palestine, *en Palestine*



RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET ET LES CHIFFRES CLÉS :

Le secteur de la pêche en Méditerranée se confronte à différents problèmes depuis plusieurs années : des problèmes de concurrence, une diminution de l'intérêt pour les métiers de ce secteur par les jeunes, ainsi qu'à l'impact écologique et la dégradation de la faune et de la flore maritime qui touchent les territoires côtiers. Pour pallier ces difficultés, le projet FISH MED NET aborde plusieurs thématiques telles que le développement des entreprises et des PME, le transfert technologique et l'innovation, l'autonomisation des jeunes et des femmes ainsi que la gestion des déchets, dans le but de redynamiser le secteur de la pêche, le rendre plus attractif auprès des jeunes et offrir des formations afin de faciliter l'accès à l'emploi.

LE PROJET FISH MED NET A ÉTÉ RENDU POSSIBLE GRÂCE À :



2,2 Millions de total budget



2 Millions de contribution de l'UE



7 partenaires

LES AVANCÉES DU PROJET FISH MED NET :

Ces derniers mois, les partenaires du projet FISH MED NET se sont concentrés sur la production intellectuelle 3 dans laquelle les outils nécessaires sont réfléchis et développés dans le but de permettre aux structures de pêches artisanales de diversifier et pérenniser leurs activités, en établissant les liens nécessaires avec d'autres entreprises afin de créer de nouvelles alliances commerciales.

Ces informations ont ensuite été analysées par le Centre de Développement Économique et Social de la Palestine, (ESDC) (cf. *Analyse de marché*), qui a organisé une étude sur la consommation des produits de la pêche sur un échantillon de 210 familles. Elles ont été étudiées plus en détail dans l'activité suivante (cf. *Modèle commercial et création de label*). Chaque partenaire a ensuite proposé un business model, et les points communs ont été rassemblés afin de créer un business model commun FISH MED NET pour chacun des secteurs d'activités précédemment cités.

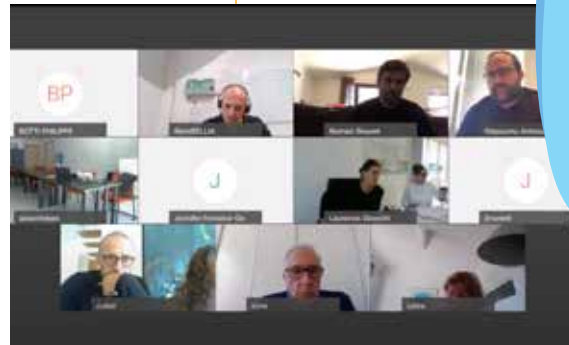
Lors d'un atelier en ligne organisé Legacoop Agroalimentari et Haliéus, ont permis aux partenaires du projet de commencer à rédiger un accord d'alliance commerciale commun afin de faciliter les dialogues lors des mises en place de Partenariat Public/Privé (PPP).

Le partenaire Haliéus a par ailleurs présenté le projet FISH MED NET durant différents événements, car celui-ci suscite l'intérêt de tous les acteurs clés de l'économie côtière. Entre autres, FISHMEDNET a été présenté aux Blue Talks du salon international de l'économie bleue « Sealogy », qui s'est tenu numériquement en novembre 2020.

Plus récemment, l'Agence italienne de coopération internationale (AICS) a invité Haliéus à présenter son expérience en tant que meilleure pratique au sein du Laboratoire national de coopération sur les écosystèmes côtiers et ruraux lors de sa réunion du 9 juillet. Une enquête de terrain a été réalisée dans chaque pays (France, Italie, Tunisie, Liban et Palestine), impliquant les pêcheurs et les coopératives locales, avec pour objectif de recenser les meilleures pratiques existantes (cf. *Recensement des meilleures pratiques*).

La Communauté de Communes Sud-Corse, chef de file du projet, a interviewé des acteurs locaux sur le terrain et l'Association Tunisienne pour le Développement de la Pêche Artisanale a travaillé sur la valorisation de la chaîne de valeur du secteur de la pêche artisanale à travers la production de vidéos et de témoignages (à retrouver sur notre page Facebook).

Les résultats de ces enquêtes permettent d'identifier quatre pôles de diversification : l'aquaculture innovante, le tourisme, la diversification le long de l'industrie alimentaire et les partenariats public-privé au service des collectivités.



EN CORSE DU SUD LA 1ÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI A EU LIEU !

La Communauté de Communes de Corse du Sud, chef de file du projet FISH MED NET, a organisé la 1ère Réunion du Comité de Suivi le 22 mars 2021 par visioconférence.

La réunion s'est tenue avec des participants locaux, un groupe d'action corse, et une activité de partage des connaissances a été menée durant laquelle ils ont démontré leur expertise relatives à leurs activités de terrain. Lors de cet échange important, le projet et ses différentes étapes ont été présentés, et un état des lieux a été réalisé.

Au cours de cette rencontre les problématiques des participants ont été soulevées et la création d'un partenariat Public/Privé dans le cadre d'une démarche de développement territorial a été soulignée et proposée.



À VENIR DANS LE PROJET FISH MED NET :

Les prochaines étapes du projet lors du développement des productions intellectuelles 3 et 4 seront la mise en place de formation, d'une plateforme en ligne pour faciliter l'accès aux contenus de formations, des modèles commerciaux et d'établir des Partenariats Public/Privé, afin de soutenir les acteurs de la pêche artisanale dans la diversification de leurs activités, et les aider dans la création de nouvelles alliances commerciales.